



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE COMMUNE DE MIZOËN**

L'an deux mille vingt-cinq, le 28 mars, à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. MICHEL Bernard, Maire.

Date de la convocation : 21 mars 2025

Etaient présents : (formant la majorité des membres en exercice)
 MICHEL Bernard, DEUIL Florence, PINATEL François, PHILIPPE Francine, GIRAUD Roger, JOUANNY Michèle

Étaient excusés : JOUANNEAU Fanny, VINCENT Denise (pouvoir à PHILIPPE Francine), SAUNIER Jean-Marc (pouvoir à DEUIL Florence)

Étaient absents : VENERA Christophe, BERARD Guy

JOUANNY Michèle a été nommée secrétaire de séance.

NOMBRE DE CONSEILLERS

ELUS : 11
 EN FONCTION : 11
 PRESENTS : 6
 VOTANTS : 8
 CONTRE : 0
 ABSTENTION : 0
 POUR : 8

Délibération n° 2025/23 : Budget refuge – vote du budget primitif 2025

Monsieur le Maire propose de voter le budget primitif du budget refuge avec la reprise des résultats 2024.

Monsieur le Maire propose le budget primitif suivant :

MAIRIE DE MIZOEN - REFUGE MIZOEN BP 2025 Simulation par défaut

OL_SIMU

21/03/2025	Proposition budget 2025 - présentation au conseil municipal	1 / 1
------------	--	-------

Code	Libellé	Prop.	Bud. Cum.
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		4 467,60	4 467,60
Ch. 011	Charges à caractère général	2 045,20	2 045,20
Ch. 023	Virement à la section d'investissement	579,80	579,80
Ch. 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 837,60	1 837,60
Ch. 65	Autres charges de gestion courante	5,00	5,00
RECETTES		4 467,60	4 467,60
Ch. 002	Résultat d'exploitation reporté	1 862,60	1 862,60
Ch. 75	Autres produits de gestion courante	2 605,00	2 605,00
INVESTISSEMENT			
DEPENSES		3 773,24	3 773,24
Ch. 21	Immobilisations corporelles	3 773,24	3 773,24
RECETTES		3 773,24	3 773,24
Ch. 001	Solde d'exécution de la section d'investissement r	1 355,84	1 355,84
Ch. 021	Virement de la section d'exploitation	579,80	579,80
Ch. 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 837,60	1 837,60

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

VOTE les propositions nouvelles du budget primitif refuge de l'exercice 2025, telle que présentées ci-dessus.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Certifié conforme par Monsieur le Maire,

Le Maire
 MICHEL Bernard



Date de dépôt en Préfecture :
 Date de publication :

3 1 MARS 2025